



Port du masque obligatoire dans tout le collège

publié le 02/12/2021

Bonjour,

En raison de l'évolution de la crise sanitaire, le port du masque est à obligatoire dans toute l'enceinte du collège : bâtiments et cour de récréation, dès aujourd'hui 2 décembre 2021.

Merci pour votre compréhension et votre coopération.

Franck MOUSSERIN



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.